



# ENTREVUE AVEC LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS NATHALIE ROY

Photo : Cabinet de la ministre, ministère de la Culture et des Communications

**Ce numéro sur la culture n'aurait pu être complet sans une entrevue avec la ministre de la Culture et des Communications Nathalie Roy. Il importait particulièrement de savoir si la ministre va maintenir le cap sur les orientations de la nouvelle Politique culturelle du Québec, lancée en juin 2018 sous le précédent gouvernement.**

**L'entrevue est suivie d'une série de réponses du Ministère sur des dossiers particuliers.**

« La culture s'avère un moteur économique pour toutes les régions du Québec, pour toutes les municipalités. »

**Agora Forum : Considérant que nous nous adressons au milieu municipal, quel message souhaitez-vous adresser à nos lecteurs?**

Nathalie Roy : La culture s'avère un moteur économique pour toutes les régions du Québec, pour toutes les municipalités. Dans chacune d'elles, nous favorisons les partenariats entre les entreprises culturelles, d'une part, et également avec les autres industries créatives et l'ensemble du milieu des affaires. Notre gouvernement s'est engagé à soutenir les municipalités dans

l'élaboration de leurs stratégies culturelles propres. Les ententes de développement culturel sont un important partenariat avec les municipalités du Québec, un investissement direct dans la qualité de vie des Québécois permettant de renforcer la vitalité culturelle des collectivités québécoises.

Au-delà de l'apport des entreprises et des industries culturelles à notre économie, la culture remplit aussi un rôle social primordial. Ses retombées sociales sont inestimables. C'est à travers des cœurs culturels forts dans toutes les régions

et communautés du Québec que nous allons parvenir à créer des milieux de vie vibrants et attrayants. En ce sens, je tiens à réitérer notre intention de garder des budgets réservés pour la production culturelle dans toutes les régions du Québec.

Notre gouvernement défendra toujours avec vigueur le développement culturel de nos régions et l'accessibilité citoyenne à la culture.

**AF : La Politique culturelle et son plan d'action ont été adoptés par le gouvernement précédent. Dans quelle mesure votre gouvernement adhère-t-il à cette politique et à ce plan? Doit-on attendre des changements ou des ajouts dans le plan d'action et particulièrement le prochain budget?**

NR : D'entrée de jeu, je réitère que votre nouveau gouvernement agit pour le bien de tous les Québécois et n'a pas l'intention de jeter des politiques à la poubelle simplement parce qu'elles émaneraient d'un autre gouvernement! C'est le cas pour la Politique culturelle de 2018. Cette politique est le fruit de la mobilisation de l'ensemble du milieu culturel qui l'a portée et qui en a défini les grandes orientations. Je l'ai déjà affirmé : cette politique et son plan d'action, qui pourront toujours être bonifiés, requièrent maintenant une vision d'ensemble et des principes fédérateurs qui permettront de les mettre en application, de leur donner plus de cohérence, bref, d'en faire quelque chose de concret qui aura un impact réel pour la population et les acteurs culturels québécois. Nos efforts se tournent donc maintenant vers l'action. Cette politique réaffirme le rôle essentiel de la culture. Nous avons une obligation de livrer des résultats et nous nous donnerons les moyens d'y parvenir. Vous pouvez compter sur nous!

**AF : La Politique culturelle vise la « promotion du loisir culturel en dehors des écoles et des lieux culturels traditionnels par du soutien financier d'activités de loisir culturel, notamment dans des réseaux s'adressant à des populations ayant moins accès à la culture : jeunes dans les camps de jour,**

**ânés, résidents de CHSLD, personnes handicapées, personnes issues de l'immigration, etc. ». Qu'en pensez-vous?**

NR : Nous serons en mesure de nous adresser à ces populations spécifiques avec des actions ciblées. À ce stade-ci, toutefois, je suis convaincue que des collectivités dynamiques sur le plan culturel passent notamment par des bibliothèques modernes et attrayantes, ancrées dans leurs communautés, répondant aux besoins d'aujourd'hui. Bref, notre gouvernement souhaite doter le Québec tout entier de bibliothèques dignes du XXI<sup>e</sup> siècle. La relance du projet de la bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, et la conclusion de nombreux partenariats entre les municipalités et les commissions scolaires pour construire de nouvelles bibliothèques à double vocation (municipale et scolaire) en témoignent, d'ailleurs! Nos bibliothèques sont de véritables carrefours citoyens, des lieux privilégiés d'apprentissage, de promotion et de diffusion de la culture, mais aussi de valorisation de notre langue française et de la lecture. Nous avons l'objectif de faire de nos bibliothèques le véritable troisième lieu de vie des Québécois, après la maison, le travail ou l'école. Rappelons que les données les plus récentes indiquent que près de 97 % de la population québécoise est desservie par une bibliothèque publique!

**Agora Forum : Merci, Madame la Ministre!**

## RÉPONSES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS SUR CERTAINS DOSSIERS

### 1. Présence de la culture dans les programmes municipaux

Les municipalités québécoises font une place importante à la culture dans leur offre de services publics : salles de spectacles, bibliothèques, expositions, cours d'arts, arts publics, etc. Plusieurs arguments soutiennent cette présence accrue au cœur de la vie municipale. D'abord pour des raisons économiques en permettant d'accroître l'attractivité des entreprises et des familles à s'établir. Ensuite pour des raisons sociales et environnementales : inclusion sociale,

« Nous avons l'objectif de faire de nos bibliothèques le véritable troisième lieu de vie des Québécois, après la maison, le travail ou l'école. »



Photo : Shutterstock.com



Photo : Shutterstock.com et MCCQ

« Le dépôt de la nouvelle politique culturelle demande une révision des outils offerts aux municipalités dans le cadre de l'élaboration de leur politique culturelle. »

bien-être collectif, aménagement urbain magnifié, etc. La culture et le geste artistique vivant au sein même des municipalités donnent aussi une couleur particulière aux localités. L'objectif 3.1 de la Politique culturelle, *Partout, la culture*, « Améliorer la qualité des milieux de vie par la culture », reconnaît bien cette valeur ajoutée : « la culture détermine [...] la personnalité des territoires, [la] culture de proximité vécue au quotidien constitue une richesse locale et régionale indéniable » (p. 21). L'offre culturelle municipale est aussi encouragée par la mesure 2 du Plan gouvernemental en culture; notamment par le développement de partenariats nationaux avec des organisations comme l'Association des camps du Québec (ACQ) (camps de jour) ([http://camps.qc.ca/fr/parents-et-enfants/trouver-mon-camp-de-vacances/moteur-de-recherche/?gclid=EAlaIQobChMI8-PvpNXm3wIVEI\\_ICh11IABnEAAyASAAEgJKaPD\\_BwE](http://camps.qc.ca/fr/parents-et-enfants/trouver-mon-camp-de-vacances/moteur-de-recherche/?gclid=EAlaIQobChMI8-PvpNXm3wIVEI_ICh11IABnEAAyASAAEgJKaPD_BwE)).

## 2. Mise à jour des politiques culturelles municipales

Le dépôt de la nouvelle politique culturelle demande une révision des outils offerts aux municipalités dans le cadre de l'élaboration de leur politique culturelle. Une majorité de municipalités disposent d'une politique culturelle depuis bon nombre d'années, laquelle doit souvent être révisée à la lumière du contexte actuel. Pour mieux refléter cette réalité et mieux accompagner le monde municipal dans son développement culturel, le MCC a entrepris de réviser son cadre de référence sur les Ententes de développement culturel (EDC), et ce, en partenariat avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ), ainsi que la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Cet engagement s'accompagne d'une bonification du budget disponible pour la conclusion d'ententes, y compris avec les communautés autochtones. Le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 énonce d'ailleurs clairement le souhait d'établir un nouveau partenariat avec les gouvernements de proximité en matière de culture et de langue (mesure 28). En 2017-2018, le ministère de la Culture et des Communications (MCC)

a annoncé 157 EDC avec les municipalités et les MRC et quatre ententes de développement culturel autochtone. Pour ce nombre d'EDC, au moins autant de politiques culturelles municipales sont en vigueur au Québec.

## 3. Soutien aux bénévoles en culture

Le Ministère a révisé son partenariat avec les unités régionales de loisir et de sport (URLS), afin de leur offrir des responsabilités claires en matière de développement du loisir culturel à l'échelle régionale, particulièrement en matière de soutien aux bénévoles culturels. Cette révision intervient au moment où le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) amorce l'application d'un nouveau programme d'aide aux URLS (PAFURS) lié à la nouvelle politique de l'activité physique, du loisir et du sport, *Au Québec, on bouge!* Le MEES, à titre de ministère responsable des URLS, assure le soutien financier de leur mission fondamentale. Les responsabilités reconnues par le MCC sont complémentaires à celles soutenues par le MEES :

- **Réseautage et concertation :** Créer des liens durables et dynamiques entre les acteurs de loisir culturel locaux, régionaux et nationaux
- **Bénévolat :** Intégrer les citoyens bénévoles de tout le domaine culturel aux activités développées dans le cadre du champ d'intervention « Bénévolat » exigé du programme du MEES
- **Formation :** Donner des outils aux acteurs et intervenants locaux et régionaux pour une meilleure intégration du loisir culturel dans leurs offres de services
- **Expertise-conseil :** Développer une expertise-conseil dans l'accompagnement des acteurs et des intervenants du loisir culturel dans le développement d'initiatives et de projets significatifs pour le territoire couvert.

<sup>1</sup> Extrait du PAFURS : *Bénévolat*

#### 4. Pratiques numériques en culture

Le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) vise, en priorité, à instaurer des créneaux de collaboration, misant sur des communautés de pratiques, sous le leadership direct du MCC. Pour l'année 5 du PCNQ, cette priorité se traduit en quatre grands dossiers :

- **Culture-éducation** : Établir une communauté de pratique regroupant les acteurs du milieu scolaire et des institutions culturelles, sous l'égide des conseillers pédagogiques du RÉCIT (réseau axé sur le développement des compétences des élèves par l'intégration des technologies de l'information de la communication [TIC]), pour mieux cerner les besoins du milieu de l'éducation et orienter l'offre culturelle numérique et la rendre encore plus pertinente.
- **Accompagnement-appropriation** : Créer un réseau national d'agent de développement culturel numérique au service d'organismes culturels et du développement du secteur culturel (mesure 120 : <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/120-mettre-sur-pied-et-animer-un-reseau-dagents-de-developpement-culturel-numerique/>).
- **Visibilité et rayonnement** : Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action concernant les données sur les contenus culturels et de ses comités de travail (mesure 111 : <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/111-mettre-en-place-un-plan-daction-concernant-les-donnees-sur-les-contenus-culturels-quebecois/>).
- **Mémoire culturelle** : Établir et mettre en œuvre un plan national de documentation et de numérisation d'éléments du patrimoine culturel québécois, rassemblant et mobilisant les acteurs de la numérisation (mesure 16 : <http://culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca/creer-un-programme-daide-financiere-documentation-numerisation-elements-patrimoniaux/>).

#### BUDGET 2018-2019

- Ententes de développement culturel : 6,4 M\$
- Unités régionales de loisir et de sport : 864 k\$
- Plan culturel numérique du Québec : avec la bonification du budget provenant du plan d'action de la politique culturelle (mesure 41), ce sont 20,2 M\$ qui sont investis.

« Le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) vise, en priorité, à instaurer des créneaux de collaboration, misant sur des communautés de pratiques, sous le leadership direct du MCC. »



Photo : Shutterstock.com et MCCQ